
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 17 août 2015
Séance tenue le 18 août 2015

Résolution: CM15 1029

Motion soulignant la faible présence de personnalités féminines sur la monnaie et les billets canadiens et invitant la Monnaie royale canadienne et la Banque du Canada à corriger la situation

Attendu que les symboles de la nation doivent refléter au monde entier les valeurs qui sont chères à ses citoyennes et citoyens;

Attendu que l'égalité homme-femme est une valeur canadienne fondamentale reconnue dans la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte des droits et libertés du Québec;

Attendu que les femmes ont contribué à toutes les sphères de la vie canadienne, notamment la construction et l'enrichissement des bases économiques, politiques, sociales et culturelles du pays;

Attendu que, malgré ces contributions importantes, les personnalités féminines sont pratiquement absentes sur la monnaie et les billets canadiens, à l'exception de la Reine Elizabeth II;

Attendu qu'à l'exception de l'image de la Reine Elizabeth II qui se retrouve sur les pièces de cinq cents, dix cents, vingt-cinq cents, un dollar, deux dollars et sur les billets de vingt dollars, aucune personnalité féminine n'apparaît sur des pièces de monnaie ou sur des billets de banque;

Attendu qu'en 2004, la Banque du Canada a fait circuler un billet de cinquante dollars, honorant à la fois les contributions de Madame Thérèse Casgrain, première femme chef d'un parti politique au Canada qui a travaillé à l'avancement de la cause des femmes et celles du regroupement *The Famous Five* (Nelly McClung, Emilie Murphy, Irene Parlby, Louise McKinney et Henrietta Edwards), cinq femmes canadiennes qui ont obtenu que le terme de « personne » utilisé dans les textes constitutionnels désigne aussi bien les femmes que les hommes;

Attendu que ce billet de cinquante dollars a été retiré et remplacé par un billet représentant l'ancien premier ministre canadien W.L. Mackenzie King;

Attendu que les autres personnalités féminines n'apparaissent sur la monnaie canadienne que lors de l'émission de pièces spéciales, notamment, la pièce de deux cents dollars en 1994 et une pièce de vingt-cinq cents en 2008 représentant toutes deux Anne of the Green Gables, la pièce de vingt-cinq cents émise en 2014 en l'honneur de Laura Secord et finalement l'édition limitée d'une pièce de cinq dollars à l'effigie d'Alice Monroe qui a remporté en 2013 le Prix Nobel de littérature;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Manon Barbe
M. Claude Dauphin
Mme Manon Gauthier
Mme Andrée Hénault
M. Steve Shanahan

que le conseil municipal :

- 1- reconnaisse la faible présence de personnalités féminines sur les pièces de monnaie et billets de banque canadiens;
- 2- invite la Monnaie royale canadienne et la Banque du Canada à corriger la situation en assurant que la monnaie et les billets canadiens reflètent fièrement les contributions importantes et précieuses des femmes à notre société.

Un débat s'engage.

Le conseiller Marvin Rotrand dépose une copie de billets de la « Banque du Canada » et une copie d'un billet de la « *Bank of England* ».

Il est proposé par Mme Érika Duchesne

appuyé par M. Guillaume Lavoie

de remplacer dans le 1^{er} « Attendu » les mots « de la nation » par les mots « du Canada ».

Le président du conseil juge la proposition des conseillers Duchesne et Lavoie recevable et elle est agréée.

Le débat se poursuit sur l'article 65.03, tel qu'amendé.

Le président du conseil met aux voix l'article 65.03, tel qu'amendé, et le déclare adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

Dissidence : M. Alex Norris

65.03
/cb

Denis CODERRE

Maire

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 19 août 2015